



Mon choix c'est l'Unsa

Lettre d'information n°260 du 26/11/2013



Sommaire :

- Grève du 5 décembre : le SE-Unsa n'appelle pas à la grève.
- Prochaine réunion d'Information Syndicale à Valence le mercredi 4 décembre.
- Résultats de la CAPD promotions du 26/11/2013
- Direction d'école - Chantiers métier
- Groupe de travail sur les règles du mouvement

Grève du 5 décembre : le SE-Unsa n'appelle pas à la grève.



Le SE-Unsa n'appelle pas à la grève le 5 décembre.

La grève est un moyen d'action qui engage à renoncer à une journée de salaire. Pour le SE-Unsa, elle ne peut constituer un réflexe automatique. Alors que s'ouvrent les chantiers métiers, ce n'est pas la réponse appropriée aux revendications légitimes de notre profession pour obtenir des avancées concrètes.

- Une journée de salaire, ça compte
- Les préoccupations « métiers » sont l'objet des discussions qui s'ouvrent.
- Une mobilisation efficace a besoin de messages clairs
- Une mobilisation efficace se construit dans le temps
- Une mobilisation efficace a besoin de visibilité
- La grève peut couper notre profession de l'opinion publique et empêcher des avancées

Déterminé à être utile, le SE-Unsa n'appellera pas à la grève le 5 décembre.

[Lire l'article complet](#)

Prochaine Réunion d'Information Syndicale à Valence le mercredi 4 décembre



Chaque enseignant du 1^{er} degré peut participer aux réunions d'informations syndicales (cf. [note de rentrée du 26 août 2013](#)).

La **demande** est à transmettre à l'IEN **une semaine à l'avance**. Chaque agent peut bénéficier jusqu'à **2 demi-journées par année scolaire**, ce temps est à **déduire** du temps consacré aux **animations pédagogiques**. Vous trouverez ci-joint le **modèle de lettre** pour annoncer votre participation.

Deux sessions de réunions sont organisées, une à l'**automne 2013** et la seconde au **printemps 2014**.

La prochaine réunion (dernière avant la session du printemps 2014) aura lieu le **mercredi 04 décembre 2013 à Valence**. Maison des Syndicats, de 9h à 12h. **Vous avez jusqu'au mercredi 27 novembre pour faire parvenir à votre IEN la lettre l'informant de votre participation cette RIS.**

Afin de vous accueillir au mieux lors de ces réunions n'hésitez pas aussi à nous avertir de votre présence (04.75.35.58.83 ou 07@se-uns.org).

Résultats de la CAPD de Promotion du 26/11/2013

La CAPD d'avancement des Instituteurs et Professeurs des écoles s'est tenue le 26 novembre à la DSDEN de Privas.

Le SE-UNSA ne diffusera pas de liste nominative après la CAPD, dans un souci de respect de la confidentialité des informations transmises par l'administration.

A l'issue de cette CAPD, le SE-Unsa de l'Ardèche a contacté individuellement (mail, téléphone) les collègues concernés par ces promotions qui se sont adressés à notre syndicat.



BAREMES DES DERNIERS PROMUS CORPS DES P.E.

	GCH	CH
5	25,000	
6	29,497	28,000
7	33,500	32,500
8	39,000	37,997
9	45,000	45,000
10	56,394	52,364
11	68,039	64,997

Barème de promotion : AGS + 2x dernière Note pédagogique

[La suite de l'article](#)

Direction d'école – Chantiers métier



Le chantier « direction » est attendu par la profession. Son impatience est grande de voir enfin traiter ce sujet.

La situation des directrices et directeurs d'école ne cesse de se dégrader. L'enquête menée par le SE-Unsa, voici un an, a mis en évidence que nous étions passés du malaise à la souffrance au travail tant l'accumulation des tâches, leur complexité, pèsent sur leurs épaules. [...]

Lors de cette première réunion d'échanges, le SE-Unsa a acté les avancées contenues dans les propositions du ministère ([voir le compte rendu](#)) Malgré cela, les questions du temps et de reconnaissance financière restent en suspens.

[L'article complet ici](#)



Le 25 novembre 2013, le SE-Unsa, le Sgen-CFDT et GDID ont adressé un courrier au Ministre pour lui demander **d'avancer enfin sur le dossier de la direction d'école**. Dans le cadre des chantiers-métiers ouverts, la direction d'école fait l'objet de discussions qui doivent offrir d'autres perspectives aux directeurs d'école mais aussi plus largement aux adjoints car il y a nécessité à revoir le fonctionnement de l'école.

[Lire la lettre ouverte](#)

Groupe de travail sur les règles du mouvement



Les règles du mouvement départemental des personnels du premier degré sont régies par une circulaire ([voir celle de l'année dernière](#)) et susceptibles d'évoluer d'une année sur l'autre.

Le groupe de travail sur les règles du mouvement 2014 aura lieu dans le courant du mois de décembre 2013.

[Voir le compte rendu de ce même groupe de travail, l'année dernière](#)



Adhérer au SE-Unsa

Afin d'alléger vos versements, nous vous proposons une adhésion par prélèvements automatiques (en 7 fois sans frais si vous cotisez avant le 12/12/2013).

Vous pouvez régler par chèque (en 3 fois si vous le souhaitez), ou encore par carte bancaire par paiement sécurisé sur le site national du SE-Unsa www.se-unsa.org ou en cliquant sur le lien ci-dessous.

[adhérer au SE-Unsa](#)

N'hésitez pas à diffuser cette lettre.

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Particuliers, pour vous inscrire ou interrompre votre abonnement gratuit à la lettre en ligne du SE-UNSA 07, écrivez-nous



*Respectez l'environnement
N'imprimez ce message que
si nécessaire*

Syndicat des Enseignants-Unsa de l'ARDECHE

13, rue François Valleton
BP 214
07206 AUBENAS Cedex

Tel : 04.75 35 58 83
Mail : 07@se-unsa.org

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/07/>

Twitter : http://twitter.com/SE_Unsa

